

MEDECINE DE PREVENTION

Rapport annuel année 2018 **DGAC**

GENERALITES

1. SERVICE MEDICAL ET SON PERSONNEL, EFFECTIF SUIVI ET REPARTITION

1.1 Identification de l'Administration :

1.1.1 Nom : DSAC/Nord

1.1.2 Adresse : 9 rue de champagne
91200 Athis-Mons

1.1.3 Téléphone : 01.69.57.75.11

1.2 Adresse du service médical : 9 rue de Champagne
91200 Athis-Mons

1.3 Médecin de prévention (Nom et prénom) : Dr NGUYEN-AUBIER Danièle

1.3.1 Modalités d'exercice : un temps plein pour la médecine de prévention, la médecine classe 3, la coordination des 3 services médicaux de la région (5 médecins, 5 infirmières et 2 secrétaires) et la liaison avec le Médecin-Chef de la DGAC.

1.3.2 Temps de travail annuel : 100% à répartir entre :

- la médecine classe 3 (197 visites classe 3 faites en 2018),
- la médecine de prévention,
- la coordination de la région,
- les réunions,
- les formations,
- La formation des 2 médecins recrutés en 2018

sans compter les temps de déplacement pour se rendre sur Farman, Lilles et Roissy)

1.3.3 Préciser si vous vous déplacez sur d'autres sites pour effectuer les visites de prévention et lesquels, à quelle fréquence ?: OUI

2 jours par mois à Lille pour la DSAC/NPD, le SNA/N, le SNIA et La MTO de Villeneuve d'Ascq dans l'attente du recrutement d'un médecin de prévention. Le Dr Mathilde SANGARRE a été embauchée au 1^{er} octobre 2018

1.4 Personnel assistant le médecin (Nom et prénom) :

1.4.1 Nombre d'infirmier(e)(s) et quotité de travail : 3 infirmières
2 à temps-plein et 1 à mi-temps

1.4.2 Nombre de secrétaire(s) médicale(s) et quotité de travail : 2 secrétaires à 80%, dont
1 RQTH

1.5 Remarque sur le travail en équipe pluridisciplinaire :

Assistante sociale sur le site :	1
Bureau de l'AS co-localisé au Service Médical :	OUI
Possibilité d'utiliser les services d'un ergonome :	NON
Possibilité d'utiliser les services d'un psychologue :	OUI (la psychologue de Farman : 4 demandes d'intervention en 2018)
Convention locale avec un service de type CUMP ? SNA/RP/Orly)	OUI (CRNA/nord et
Travail collaboratif avec le conseiller de prévention ? CRNA/N)	OUI avec les 2 (DSAC/N et

1.6 Remarques et commentaires sur le service médical, sur le personnel médical : nous avons toujours favorisé le travail en équipe et c'est naturellement que s'est construite, à la DSAC/Nord, une équipe pluri disciplinaire : médecin + Infirmières + assistante sociale + conseillers de prévention, chacun intervenant, dans son domaine, sur des dossiers communs, en concertation avec les autres membres, et dans les limites du secret professionnel.

L'activité des 3 infirmières est sectorisée ; chacune est responsable d'une population prédéfinie (découpage par CHS) : convocations, participation aux CHS et aux CSL, gestion des urgences... mais toutes participent activement aux visites médicales sans distinction des origines administratives des agents. Ce système leur permet de connaître l'ensemble de la population du complexe et, de ce fait, le remplacement des unes et des autres pendant les congés annuels ne pose aucun problème.

Du fait du non remplacement du médecin de prévention de Lille (2 jours par semaine) et de celui d'Athis-Mons (3 jours par semaine), l'augmentation du temps travail médical n'a pas suffi à suppléer la carence en présence médicale ; la mise en place, à titre expérimental et temporaire, des entretiens infirmiers a permis de continuer à assurer une surveillance médicale.

1.7 Effectifs attribués au 1er janvier de l'année considérée : 1183 agents

Les effectifs et la répartition sont mentionnés sous réserve et en fonction de la transmission annuelle effectuée par les services RH :

1.8 Répartition des effectifs par service : (au 1^{er} janvier de l'année considérée)

Tableau n° 1

Services	CRNA/Nord Athis Mons	SNA/RP Orly	DSAC-EC Athis-Mons	DSAC/Nord SR1 et SR2 Athis-Mons	SSIM Athis-Mons	ENAC Melun	DTI	TOTAL
Effectifs	239	309	3	118	122	14	20	825

Pour l'année 2018, l'intérim médical a été assuré auprès de :

- **CRNA/Nord** (Service administratif et technique) : 86 agents
- **DO** : 107 agents
- **SDRH** : 39 agents
- **SNIA** : 22 agents
- **DSAC/Nord NPC** : 26
- **SNA/Nord / Lille Lesquin** : 22

Soit 276 agents pour Athis-Mons et 196 agents pour Lille, suite aux départs du Dr TEXIER et du Dr MAUDUIT qui n'ont pu être remplacés qu'au dernier trimestre 2018

2. ACTIVITE MEDICALE

DECOMPTE EXAMENS MEDICAUX PREVUS PAR DECRET 82

Effectifs soumis à surveillance médicale particulière définie à l'article 24 du Décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par décret n° 95-680 du 9 mai 1995

Tableau n°2

SMP	<u>Nombre d'agents éligibles ;</u>
Handicapés	2SSIM 1DTI 1DSAC/N 1CRNA/N – IENAC Melun
Femmes enceintes	5
Agents réintégrés après CLD ou CLM	5
Agents occupant des postes A 15.1 (soumis à des risques professionnels définis par les articles du CT)	372
Agents souffrant de pathologies particulières.	2
TOTAL	390

Le total n'est pas exploitable, un agent pouvant cumuler plusieurs situations médicales pré-citées dans le tableau ci-dessus

Tableau n°3

Agents occupant des postes soumis à surveillance ne dépassant pas les valeurs seuils (1° colonne)
 Agents occupant des postes soumis à surveillance médicale particulière (DÉCRET n°2014-1159 du 9 octobre 2014) et dépassant les valeurs seuils du décret (2° colonne)

CONTRAINTES PHYSIQUES		DGAC Colonne 1	SMR selon seuils CT Colonne 2
P1	Bruit	33	
P2	Poussières (amiante, bois, fer...)		
P3	Rayonnements ionisants, électromagnétiques, laser	10	
P4	Travaux exposant au chaud, au froid et aux intempéries	10	
P5	Travaux pouvant générer un barotraumatisme		
P6	Vibrations		
P7	Autres, (milieu hyperbare ou autre)		

TRAVAUX EXPOSANT A DES PRODUITS CHIMIQUES		DGAC	SMR selon CT
C1	Acides		
C2	Benzène		
C3	Cyanures		
C4	Gaz toxiques (préciser)		
C5	Hydrocarbures	15	
C6	Mercurie		
C7	Peintures et vernis		
C8	Plomb	3	
C9	Résines, produits photosensibles		
C10	Solvants type acétone, alcool, diméthylformamide, éthers de glycol, trichloréthylène	12	
C11	Autres (préciser)		

CONDITIONS DE TRAVAIL PARTICULIERES		DGAC	SMR selon CT
CT1	Manutention	12	
CT2	Multiplicité des lieux de travail, déplacements, décalages horaires	52	
CT3	Postures	11	
CT4	Standard téléphonique		
CT5	Conditions particulières de travail sur écran (plus de 2H en continu, 50% du temps de travail, écrans multiples...)	656	
CT6	Travaux impliquant des décisions immédiates face à des situations inopinées et ce de manière itérative (ex : certains standards, supervision, contrôle...)	261	
CT7	Travaux de réparation, conditionnement, conservation et distribution de denrées	12	
CT8	Travaux de soudure	7	
CT9	Autres (préciser) : EPI		
	Travail répétitif		
CT10-0	Stress professionnel	377	
CT10	Stress professionnel avec pathologies associées plus ou moins intenses (anxiété, troubles du sommeil, troubles digestifs, fatigue...)	2	
CT10-1	Stress professionnel avec souffrance de travail aiguë (anxiété majeure, état dépressif...)	2	

RISQUES D'ACCIDENTS		DGAC	SMR selon CT
A1	Explosion, incendie		
A2	Conduite de véhicules de l'administration	424	
A3	Risques liés à l'utilisation d'engins mobiles et d'appareils de levage		
A4/1	Travail posté		
A4/2	Travail de nuit/travail posté	377	
A4/3	Horaire atypique	201	
A5	Travaux en hauteur	8	
A6	Travaux de proximité ou sur des installations électriques	150	
A7	Utilisation de machines dangereuses	4	
A8	Autres (préciser)		

En dehors des risques habituels, sont vus :

- les Equipers de Première Information
- les agents formés aux risques électriques
- les agents travaillant en hauteur

avec une visite au contenu bien spécifique

Décompte des TMS :

Décompte des RPS :

Décompte des situations de souffrance au travail : **10**

:

Nombre de maladies professionnelles déclarées avec diagnostic : **0**

Une convention a été passée avec le service de pathologies professionnelles de l'Hôpital intercommunal de Créteil, pour les agents ayant été exposés à l'amiante.

DECOMPTE DES AUTRES EXAMENS CLINIQUES

Tableau 4

Sites, Services (ville, plateforme aéroportuaire, lieu géo. de préférence)	Effectif théorique (SVP impératif)	visites de prévention obligatoires		autres visites					
		Visites périodiques (1)	Autres (2)	Reprise (3)	prolongation d'activité	départ/ retour OM	à la demande (agent, administration, médecin)	urgences	Autres (4)
CRNA/Nord	239	13	1			4	1	3	4
SNA/RP Orly	309	28		1		1	2	1	
DSAC/nord Athis-Mons	118	33	4			1	9	4	
SSIM Athis-Mons	122	19		2			14	2	
ENAC Melun	14	3							
DTI Athis-Mons	20	4					1		
DSAC-EC Athis-Mons							1		
DO Athis-Mons		2		1			1	2	
SDRH Athis-Mons		4						5	
SNIA Athis-Mons		1							
DSAC NPC Lille, Beauvais		31	3	2		1	1	1	
TOTAL	822	138	8	5		7	29	18	

Rappel des règles relatives à la surveillance médicale des agents dans la fonction publique :

- 1) agents soumis à SMP : visite médicale obligatoire au moins annuelle (cf. tableau 2)
- 2) autres agents : visite médicale obligatoire quinquennale ou à un autre rythme choisi par agent (annuelle, biennale...)
- 3) les visites de reprise ne sont pas obligatoires sauf après un congé de longue maladie ou de longue durée
- 4) à préciser

Commentaires et observations du médecin de prévention :

En 2017 et 2018, une grande partie du temps médical disponible a été utilisée à recevoir en visite médicale les agents qui n'ont pu en bénéficier depuis le départ des Dr Texier et Mauduit (CRNA/Nord, Lille) ; et ce, au détriment des effectifs contextuellement rattachés. Une autre partie, non négligeable, du temps médical a servi à mettre en place les entretiens infirmiers ainsi qu'à la formation des infirmières.

DECOMPTE DES EXAMENS COMPLEMENTAIRES, notamment pour suivi des SMR

Tableau n° 5

ACTES		Nombre examens systématiques
ECG		134
OPH		53
AUDIO (audiogrammes)		35
Urine		134
BIO		12
EFR / Pick Flow		3
Vaccination		91
Soins infirmiers		149
Autres	Rdx pulmonaire	
	TOXICO	
	Plombémie	3
	Surveillance Amiante	
	etc...	

Au cours de la visite médicale, une analyse d'urine et un ECG sont systématiquement pratiqués.

D'autres examens complémentaires sont prescrits en fonction du contexte clinique et du poste de travail :

- Une **tonométrie** (mesure du tonus oculaire dans le cadre du dépistage des hypertensions oculaires : glaucome) est systématiquement proposée aux agents de plus de 40 ans.
- Une **mesure du CO dans l'air expiré** ainsi qu'une mesure du VEMS6/CV sont systématiquement proposées aux fumeurs. En cas d'anomalies, une spirométrie peut être faite sur place ;
- Un **polygraphie ventilatoire** par apnée link est proposée en fonction du contexte clinique (obésité, hypertension artérielle, ronflements nocturnes, somnolence diurne...). En cas de résultat positif, l'agent est orienté sur une consultation sommeil.
- En cas d'hypertension artérielle, une automesure avec **prêt d'un tensiomètre** est proposé. Le service médical dispose de 4 appareils à tension dédiés (**11 prêts en 2018**).
- Des béquilles sont également proposées en prêt (**1 prêt en 2018**)

CONCLUSION MEDICALES ET ORIENTATION, RESTRICTIONS, AMENAGEMENTS

Tableau n°6

Sites, Services	SNA/RP -Orly					
Etat de santé compatible avec le poste de travail						
OUI						
OUI avec restriction et/ou avec aménagement du poste						
NON temporairement						
NON définitivement						

Tableau n° 7

Orientations	DGAC
Cardiologie	5
Dermatologie	
Endocrinologie	
Gastroentérologie	
Hématologie	
Néphrologie	
Neurologie	
Ophtalmologie	18
Oto-rhino-laryngologie	
Pneumologie	
Psychiatrie	1
Rhumatologie	
Urologie	
Autres	8

Nombre de maladies professionnelles déclarées dans l'année : 0
Lesquelles ?

Nombre de rapports réalisés pour le comité médical et pour la commission de réforme

3 rapports du médecin de prévention ont été réalisés pour le comité médical de l'Essonne.

3. ACTIONS SUR LE MILIEU DE TRAVAIL – ACTIVITE TIERS TEMPS

3.1 Visites, études de poste

3.1.1 Nature des locaux visités :

SNIA Lille : 25/01/2018
ENAC Melun : 28/05/2018
Tour de contrôle de Melun : 17/10/2018
Salle de contrôle du CRNA/Nord : 20/09/2018
Locaux médicaux de Roissy : 23/03/2018
Salle de contrôle du CRNA/Nord : 20/09/2018

3.2 Participations études et recherches et/ou groupe de travail :

3.2.1 Nature des études avec organismes responsables ou associés :

3.2.2 Publications :

3.3 Actions de prévention (campagne, conférence, forum, affichage....)

- Campagne de vaccination antigrippale (avec bilan chiffré) : 85 agents ont été vaccinés

3.4 Nombre de réunions et commissions avec présence du médecin

CHST :

DSAC/Nord : 20/06/2018, 27/11/2018
DSI : 21/06/2018
SNA/RP orly : 13/03/2018, 29/05/2018, 8/11/2018
SNA/RP CRNA/Nord – DO – SDRH:
SNA/Nord (Lille): 04/04/2018, 12/07/2018, 09/10/2018

CSL :

DSAC/Nord : 26/06/2018
SNA/RP-Orly : 29/03/2018
SNA/Nord (Lille) : 25/01/2018, 22/03/2018, 8/10/2018
DSI : 2/05/2018, 29/11/2018
CRNA/Nord : 29/03/2018 - 16/10/2018

Comités médicaux : 6 comités médicaux (Essonne)
11 CROC (Farman)

Autres : Réunion des médecins de prévention : 18/12/2018 (Farman)
Réunion Médecins-chef : 25/10/2018 (Farman)
Réunion des services médicaux de la DSAC/Nord : 9/10/2018 (Lilles)
Groupe de suivi : 17/05/2018 (Farman)

3.5 Réalisation de fiches de risque ou mise à jour (peuvent être jointes en annexe)

3.6 Participation à l'élaboration et mise à jour du Document Unique :

Fait Partiellement fait non fait

4. AUTRES ACTIVITES

4.1 Participation à des enquêtes ponctuelles :

4.1.1 Après accident de service :

4.1.2 Après maladie professionnelle :

4.1.3 Après sollicitation par l'administration :

4.1.4 Dans le cadre d'un aménagement de poste en travail collaboratif pour un emploi RQTH : 2

4.2 Nombre d'avis donnés par le médecin sur les projets de construction et d'aménagement de locaux : 1 (service médical de Lille)

4.3 Formation continue du médecin :

- Journées du JAMU : 5 – 6 avril 2018 - Paris
- 35^e congrès de médecine du travail – 6 et 7 juin 2018 - Marseille
- Urgences en entreprise : 28/06/2018 au 29/06/2018 - Montpellier
- Stress et sophrologie : 27/09/2018 au 28/09/2018 -Montpellier

4.4 actions en matière d'organisation des secours : mise à jour des protocoles d'urgence en fonction des recommandations du JAMU 2018

5. ACTIVITES DE L'INFIRMIER(E)

5.1 Formations dispensées par l'infirmière :

5.1.1 Temps consacré aux formations :

5.1.2 Commentaires :

5.2 Actions de Tiers Temps : Les infirmières sont toujours associées aux tiers temps du médecin de prévention

5.3 Actions d'écoutes : Ne peuvent être comptabilisées car trop nombreuses

5.4 URGENCE : 18

Les protocoles infirmiers de soins d'urgence ont été réactualisés en septembre 2017 et remis à jour en septembre 2018 avec l'élaboration d'une fiche de liaison avec le SAMU. 15 fiches de conduite à tenir en l'absence du médecin ont été mises à jour pour permettre aux infirmières d'assurer au mieux les urgences médicales.

Des exercices pratiques seront régulièrement programmés

5.5 AUTRES :

6. ACTIVITES ADMINISTRATIVES

Trop nombreuses pour être comptabilisées

Tableau n°8

	Convocation visite	Préparation dossier	Envoi examens biologiques	Conclusions de visites	Autres*
Médecin					
Infirmières	convoquent				
Secrétaire	prend les RDV				

* Autres comprend des dossiers particuliers traités, des actions administratives entreprises, les contentieux médicaux juridiques, les rapports particuliers à la demande de l'administration.

6.1 ACTIVITES DE LA SECRETAIRE (gestionnaire médico-administrative) :

6.1.1 Description des tâches administratives :

a) Secrétariat de consultation

- o Prise des rendez-vous
- o Edition des certificats médicaux (13 pour 1 ICNA)
- o Suivi des demandes d'examens complémentaires
- o Demandes et envois de dossiers
- o Photocopies des dossiers médicaux
- o Suivi des factures des examens complémentaires
- o Liaison avec les autres services médicaux

b) Secrétariat du Médecin-Chef de région

- o Suivi des commandes de matériel médical
- o Demandes de formation
- o Suivi des ordres de mission
- o Demande de plans d'équipement
- o Courrier
- o Remplacements de la secrétaire de consultation

6.1.2 Action de prise en charge et d'orientation... :

6.2 Commentaires :

7. OBSERVATIONS GENERALES DU MEDECIN DE PREVENTION SUR SON ACTIVITE

L'année 2018 a été encore une année où l'activité du médecin de prévention s'est dispersée sur l'ensemble de la région du fait de l'absence de 2 médecins de prévention.

Les infirmières de la région (Athis-Mons, Roissy et Lille) ont permis que l'activité reste cohérente ; leur soutien a été précieux au cours de cette année difficile. L'équipe médicale en est sortie encore plus soudée.

Un grand merci à Nathalie Favereaux, l'assistante sociale qui, dans les limites de son domaine de compétence nous a soutenues et accompagnées dans tous les déplacements sur Lille.

8. DESIDERATA POUR L'ANNEE SUIVANTE

Avec l'embauche de 2 médecins de prévention (Athis-Mons et Lille), nous espérons retrouver une sérénité qui permettrait à l'équipe médicale de se projeter sur l'avenir.